



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

LA SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Sainte-Barbe, tenue à l'Hôtel de ville le Lundi 3 juin 2019 à 19h30 en conformité avec le Code municipal du Québec. La présente séance est présidée par la mairesse Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Marilou Carrier
Mme Nicole Poirier
Mme Louise Boutin
M. Philippe Daoust

Mme Chantal Girouard, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

MM Robert Chrétien et Roland Czech sont absents.

2019-06-36

**MANDAT ARCHITECTES MDTP – CENTRE BARBERIVAIN
23-080-00-002**

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Marilou Carrier

Que la firme « mdtp atelier d'architecture inc. » soit retenue afin d'élaborer quelques mandats totalisant des honoraires d'un montant de 21 740\$ plus les taxes applicables. Le projet consiste à un agrandissement côté Est du centre Barberivain existant. De plus, la directrice générale est autorisée à recueillir les informations relatives à une demande de subvention pour ce projet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Copie Certifiée Conforme à Sainte-Barbe, Québec

Ce 4^e jour de juin 2019

Chantal Girouard

Directrice générale et Secrétaire-trésorière